

## ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES 3 RUE GRÉGOIRE LACHESE 49100 ANGERS



### SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 3

15 BASIAS, 0 BASOL, 0 ICPE

SEISME : NIVEAU 2

#### RISQUES NATURELS <sup>(1)</sup>

Inondation  
Mouvement de terrain  
Tassements différentiels  
Séisme

#### RISQUES MINIERES <sup>(1)</sup>

Aucun

#### RISQUES TECHNOLOGIQUES <sup>(1)</sup>

Transport de marchandises dangereuses

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusions pour connaître les risques concernant le bien.

(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services

(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

### PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Inondation (Inondation)	Approuvé	PSS sur la commune Angers	02/11/1966
Inondation (Inondation)	Approuvé	PSS sur Angers	29/07/1967
Inondation (Par une crue à débordement lent de cours d'eau)	Approuvé	Confluence de Maine	16/10/2009
Inondation (Par une crue à débordement lent de cours d'eau)	Approuvé	PPR Louet Confluence Maine	09/12/2002
Inondation (Par une crue à débordement lent de cours d'eau)	Préscrit	PPRI Val de Louet Révision	16/11/2015

#### CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Inondation mais la cartographie indique que le bien ne se trouve pas dans une zone inondable

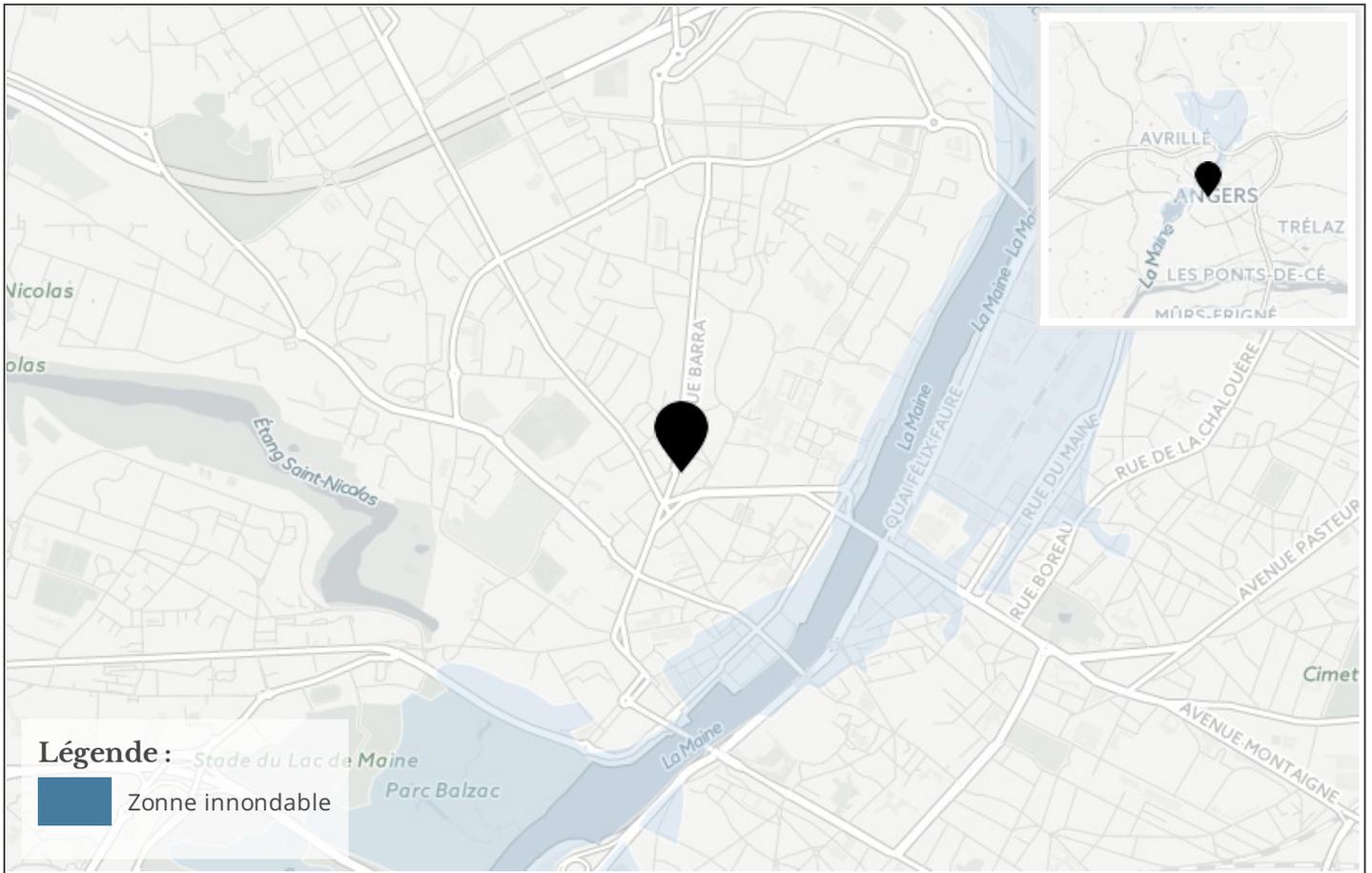
## Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
Inondation	Atlas du Brionneau	31/01/2007
Inondation	LOIRE (Val du Louet et confluent	23/03/2004
Inondation	AZI VALLE DE LA MAYENNE en Maine	01/01/2002
Inondation	AZI par la Sarthe amont (de Roul	01/03/2000
Inondation	Vallée de la Loire	01/01/1995

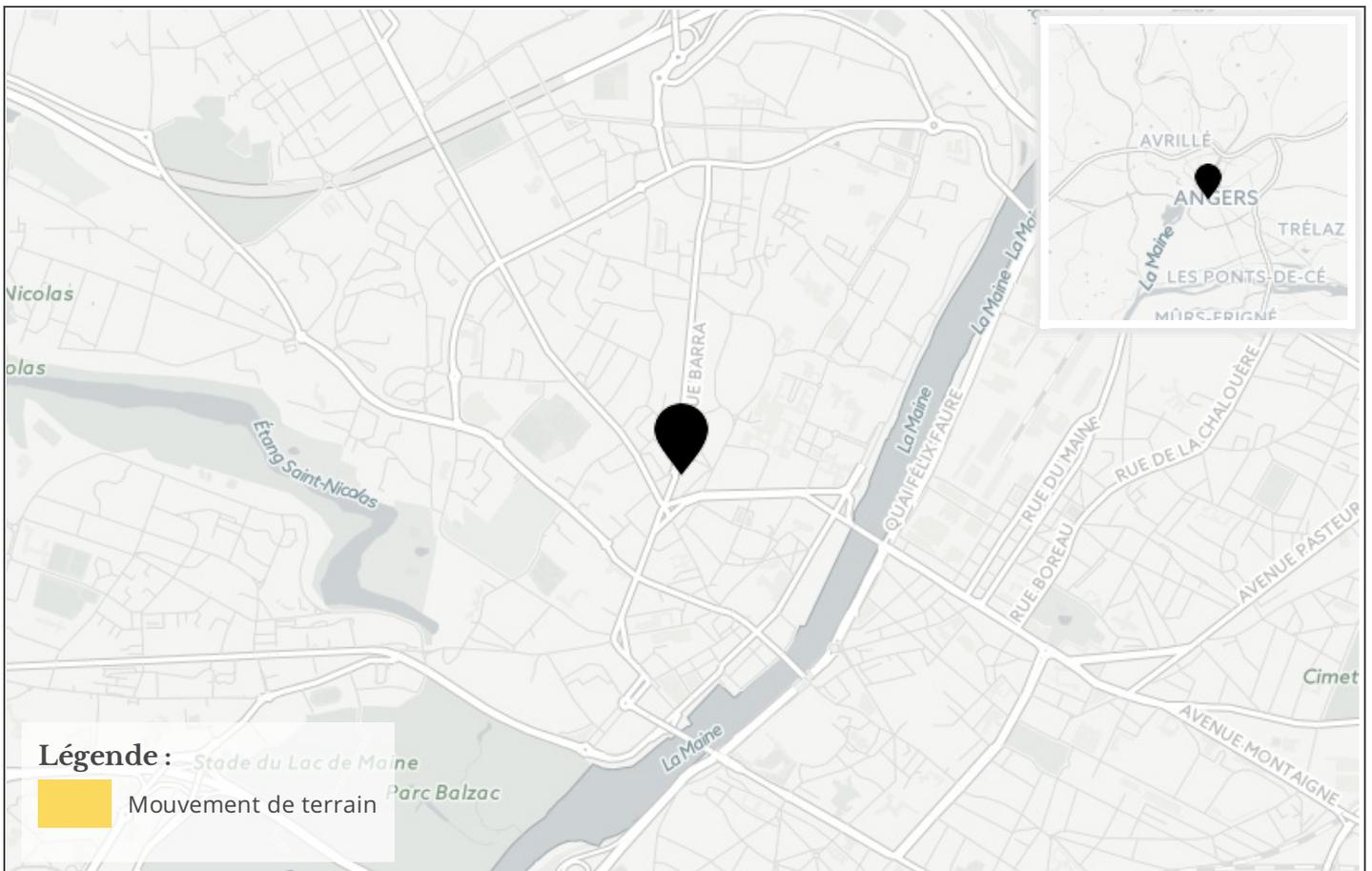
### Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Inondations et coulées de boue	08/12/1982	31/12/1982	11/01/1983	13/01/1983
Inondations et coulées de boue	11/04/1983	16/04/1983	16/05/1983	18/05/1983
Inondations et coulées de boue	15/01/1988	20/02/1988	07/04/1988	21/04/1988
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/05/1989	31/12/1991	16/10/1992	17/10/1992
Inondations et coulées de boue	21/12/1993	15/01/1994	30/06/1994	09/07/1994
Inondations et coulées de boue	24/07/1994	24/07/1994	15/11/1994	24/11/1994
Inondations et coulées de boue	24/07/1994	24/07/1994	12/01/1995	31/01/1995
Inondations et coulées de boue	17/01/1995	31/01/1995	06/02/1995	08/02/1995
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/1992	30/11/1996	19/09/1997	11/10/1997
Inondations et coulées de boue	10/08/1997	10/08/1997	12/03/1998	28/03/1998
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/12/1996	31/08/1998	19/11/1998	11/12/1998
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Inondations et coulées de boue	15/07/2003	16/07/2003	03/10/2003	19/10/2003
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2003	30/09/2003	22/11/2005	13/12/2005
Inondations et coulées de boue	22/08/2011	22/08/2011	28/11/2011	01/12/2011
Inondations et coulées de boue	11/05/2016	11/05/2016	28/06/2016	20/07/2016

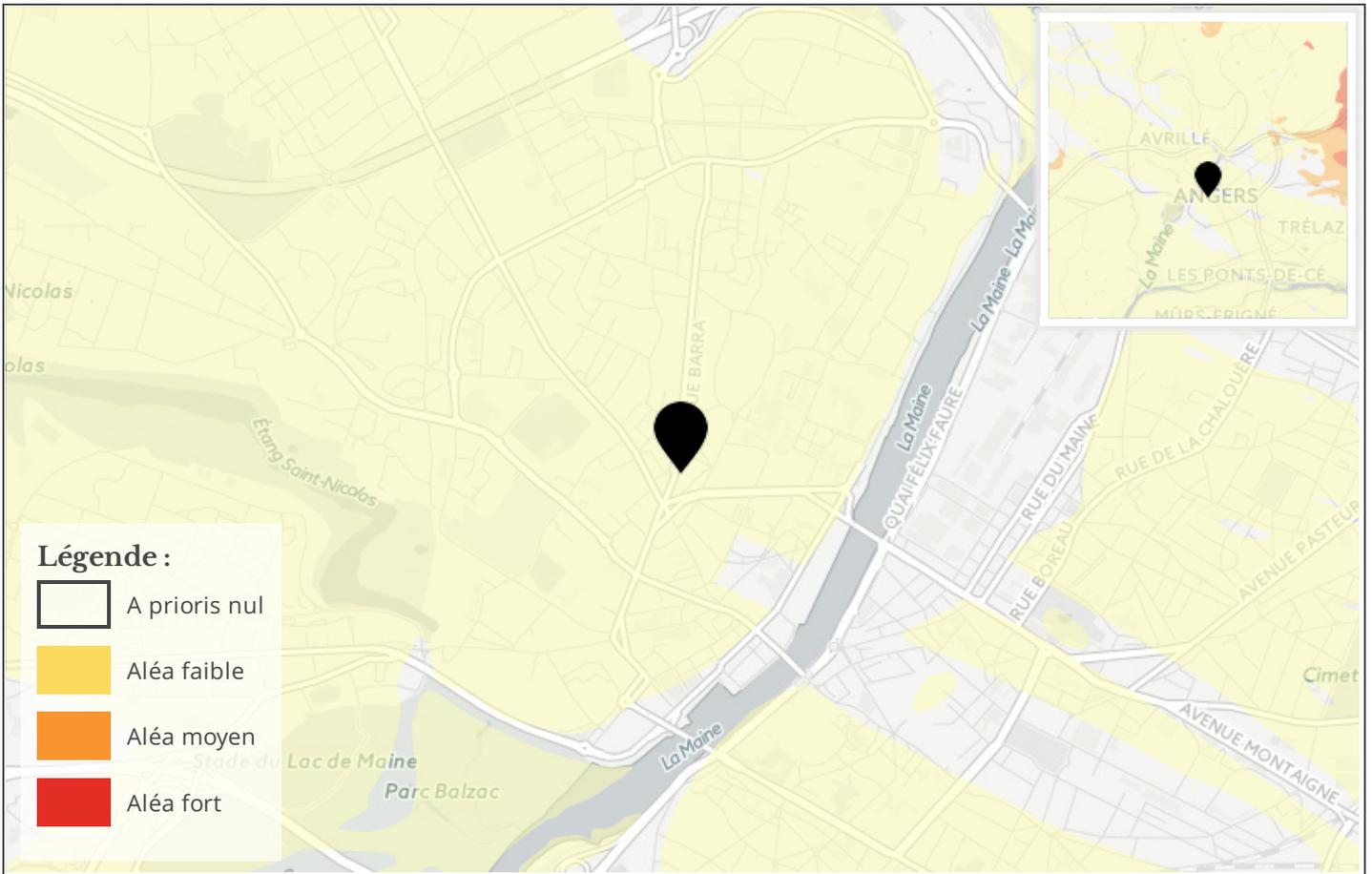
## Cartographie des inondations



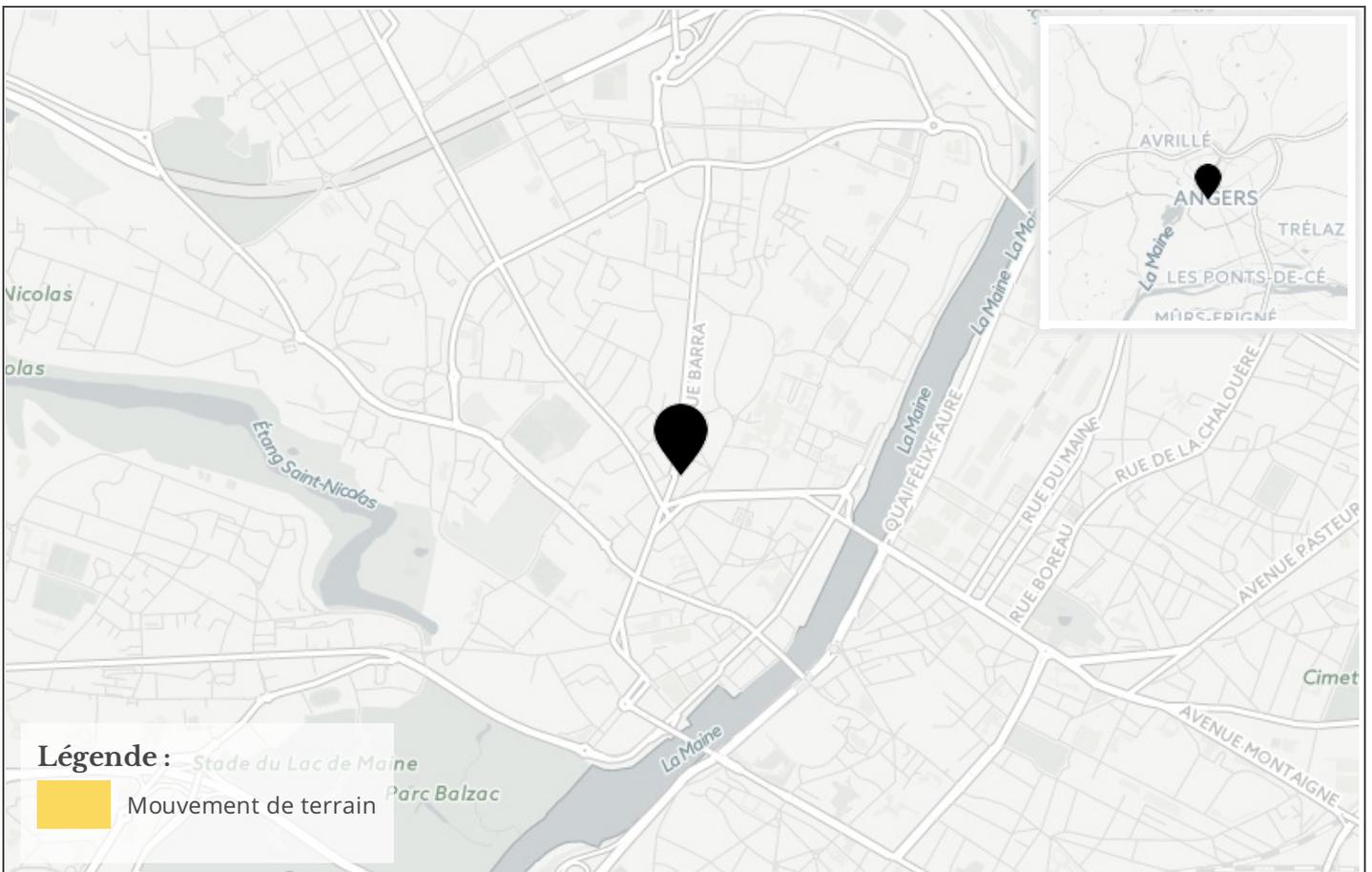
## Cartographie des mouvements de terrains



## Cartographie des argiles



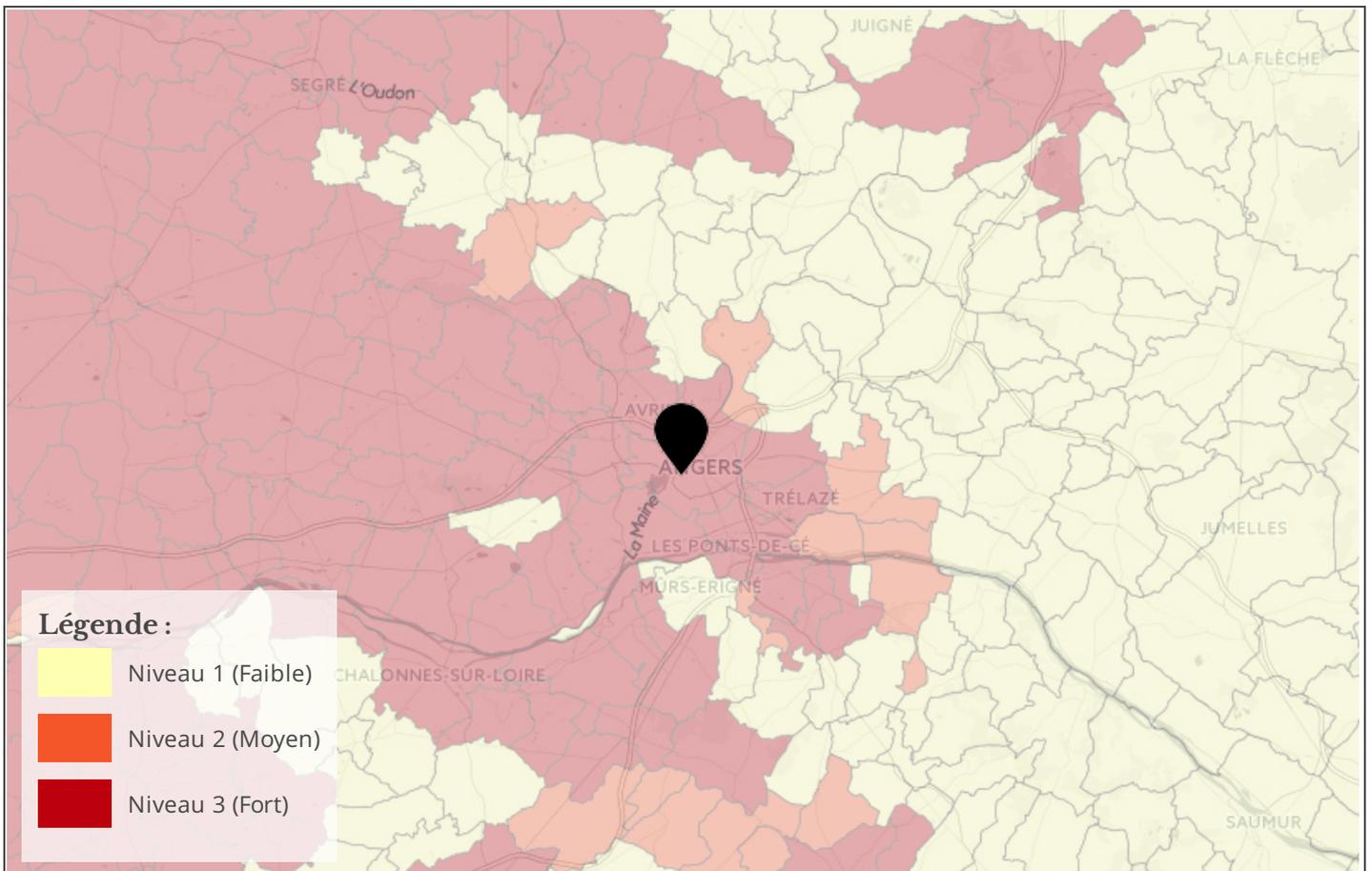
## Cartographie des carrières / gypse



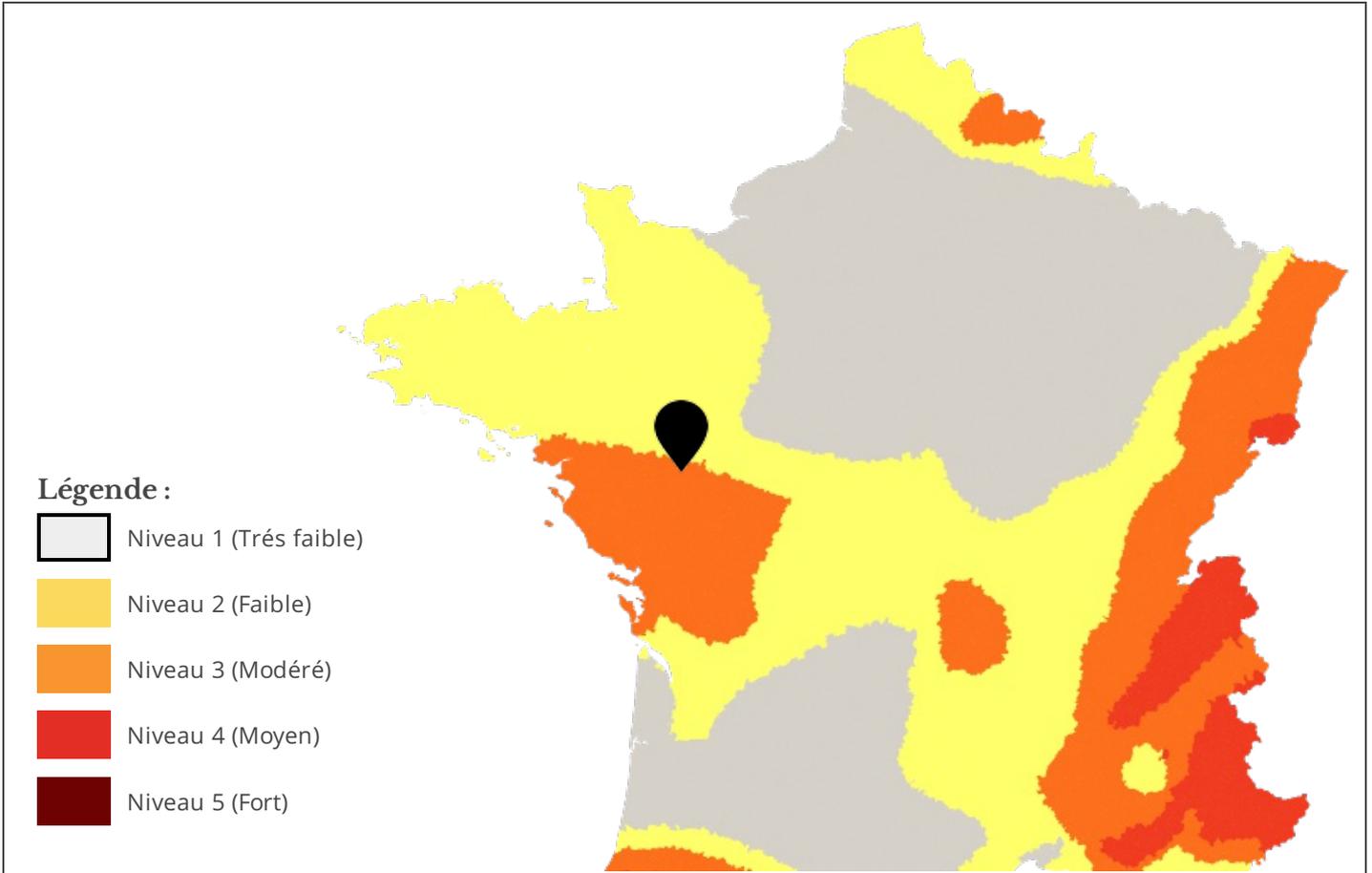
## Referentiel cadastral parcelle



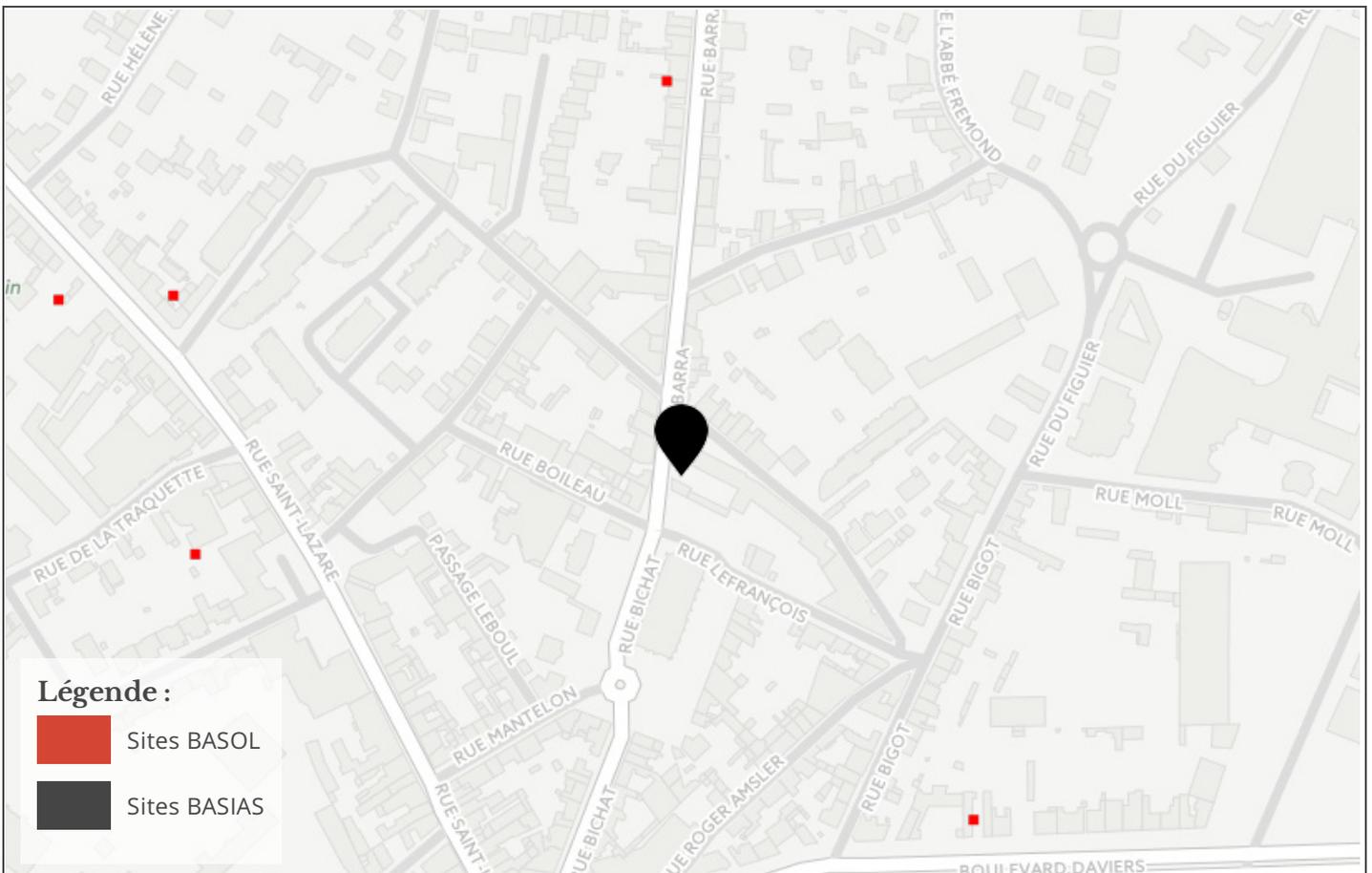
## Information RADON



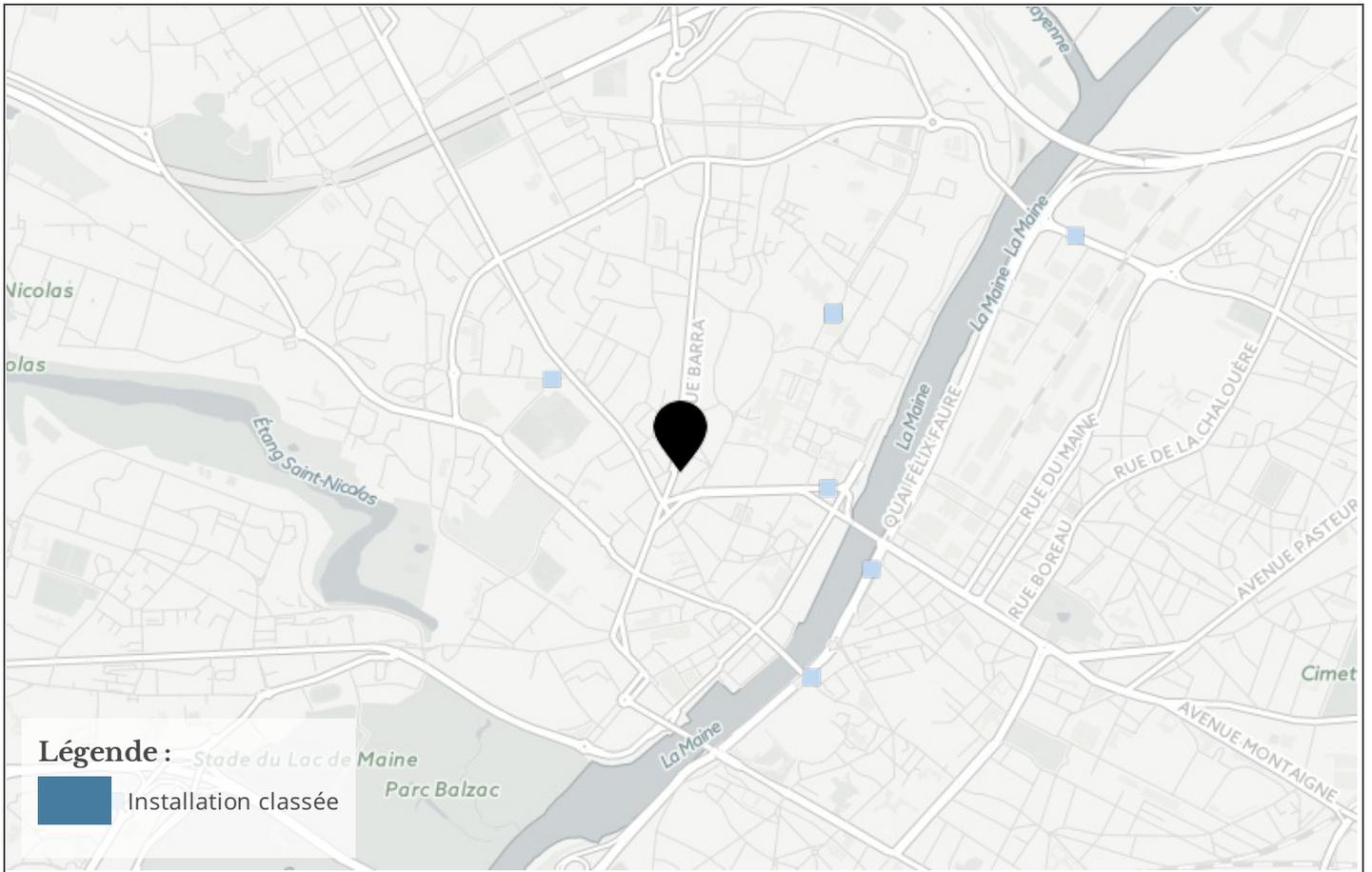
## Cartographie des zones sismiques



## Cartographie de pollution des sols



## Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



# Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

**1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral**

N° \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ Mis à jour le \_\_\_\_\_

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

**2. Adresse** \_\_\_\_\_ code postal ou Insee \_\_\_\_\_ **commune** \_\_\_\_\_  
 3 Rue Grégoire Lachese 49100 ANGERS

**3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **prescrit** Oui  Non  X  
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **appliqué par anticipation** Oui  Non  X  
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **approuvé** Oui  Non  X

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

<b>inondation</b> <input type="checkbox"/>	<b>crue torrentielle</b> <input type="checkbox"/>	<b>mouvements de terrain</b> <input type="checkbox"/>	<b>avalanches</b> <input type="checkbox"/>
<b>sécheresse</b> <input type="checkbox"/>	<b>cyclone</b> <input type="checkbox"/>	<b>remontée de nappe</b> <input type="checkbox"/>	<b>feux de forêt</b> <input type="checkbox"/>
<b>séisme</b> <input type="checkbox"/>	<b>volcan</b> <input type="checkbox"/>	<b>autres</b> _____	

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels Oui  Non  X  
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés Oui  Non

**4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]**

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **prescrit** Oui  Non  X  
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **appliqué par anticipation** Oui  Non  X  
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **approuvé** Oui  Non  X

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

**mouvements de terrain**  **autres** \_\_\_\_\_

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers Oui  Non  X  
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés Oui  Non

**5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé Oui  Non  X  
 si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

**effet toxique**  **effet thermique**  **effet de surpression**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé Oui  Non  X

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques Oui  Non  X  
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés Oui  Non

**6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité**

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité **zone 5**  **zone 4**  **zone 3**  **zone 2**  **zone 1**   
 forte moyenne modérée faible très faible

**7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique**

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente Oui  Non

vendeur/bailleur – acquéreur/locataire

<b>8. Vendeur - Bailleur</b>	jean	Durand
<b>9. Acquéreur - Locataire</b>	Jeanne	Dupond
<b>10. Lieu / Date</b>	ANGERS	16/06/2017

**Attention !** S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

**Article 125-5 (V) du Code de l'environnement:** En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

## Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
PAL4900046	fixator guillemin (ets), construction mecanique et traitement des metaux, E, , 37 rue barra angers (49007)	178 mètres
PAL4900126	rectifications-angers, floquet mme, travail des metaux, E, , 34 boulevard daviers angers (49007)	232 mètres
PAL4900369	brangoleau et daufouy, travail des metaux, E, , 7 rue traquette (de la) angers (49007)	243 mètres
PAL4900177	vanneville charles, transporteurs/dli, E, , 2 avenue gasnier (rené) angers (49007)	258 mètres
PAL4900179	demas (sa), transport, avt vialit (ste), travail des metaux/dli, E, , 7 avenue gasnier (rené) angers (49007)	312 mètres
PAL4900063	renault-elf, plessis mr, station service, E, , 5 place bichon (du docteur) angers (49007)	329 mètres
PAL4902837	pajot alphonse, fabrique d'outils en metaux, E, , 12 rue predali (jean) angers (49007)	355 mètres
PAL4900062	total (cfr), station service, E, , 17 place bichon (du docteur) angers (49007)	357 mètres
PAL4900180	dujardin didierpellon paul, garage, avt pellon paul, avt enquebec henri, , 15 avenue gasnier (rené) angers (49007)	368 mètres
PAL4900125	total (cfr) ou ste ozo, station service, avt huilcombus (sa), ste des huiles combustibles, E, , 17 boulevard daviers angers (49007)	371 mètres
PAL4900370	brangoleau et daufouy, travail des metaux, avt delhommeau henri, fonderie de fonte, E, , 5 rue dacier angers (49007)	391 mètres
PAL4900308	meray-brisseau-turbel-maze : mbtm (sa), decoration/isolation/etancheite,E, , 3 cours petites maisons (des) angers (49007)	450 mètres
PAL4900051	godineau paul (sarl), fabrique de peinture et vernis, E, , 27 quai bazin (rené) angers (49007)	453 mètres
PAL4900368	utec, chaudiere/dli,E, , rue traquette (de la) angers (49007)	466 mètres
PAL4900112	la goupille cannelee: lgc (sa), mouchet jacques-pierre (pdg), travail des metaux, , terrain situé en arriere du 20 boulevard clémenceau et du chemin de la meignanne angers (49007)	484 mètres

## Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

## Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Télécharger l'IAL

<http://www.maine-et-loire.gouv.fr/informations-acquereurs-locataires-r383.html>

**Déclaration de sinistres indemnisés**  
**L 125-5 du Code l'environnement**

Adresse de l'immeuble

Commune

ANGERS

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

**Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe**

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 11/01/1983	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 16/05/1983	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 07/04/1988	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 16/10/1992	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 30/06/1994	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 15/11/1994	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 12/01/1995	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 06/02/1995	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 19/09/1997	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 12/03/1998	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 19/11/1998	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	Arrêté en date du 29/12/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 03/10/2003	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 22/11/2005	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 28/11/2011	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 28/06/2016	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

**Pour en savoir plus**, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : [www.prim.net](http://www.prim.net)